



Administration de Pilotage des Laurentides  
Laurentian Pilotage Authority

Le 20 juin 2018

### **AVIS – Test écrit de connaissances générales**

L'Administration de pilotage des Laurentides prévoit recruter de nouveaux apprentis pilotes au printemps 2019.

L'Administration offre la possibilité aux candidats intéressés de se présenter au test écrit de connaissances générales les :

**Mardi 17 juillet 2018 à Québec**  
**Jeudi 27 septembre 2018 à Trois-Rivières**  
**Jeudi 15 novembre 2018 à Trois-Rivières**  
**Jeudi 17 janvier 2019 à Québec**

Le test écrit de connaissances générales fait partie des conditions d'admissibilité d'un apprenti pilote. Le candidat intéressé doit fournir :

1. Une copie conforme d'un document établissant qu'il est un citoyen canadien ou un résident permanent conformément à la Loi sur le pilotage (acte de naissance ou tout autre document officiel indiquant la date et le lieu de sa naissance).
2. Une copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

Le test est donné en présence d'un jury d'examen. Il est d'une durée de 3 heures et il comporte des questions sur les connaissances générales de la navigation à proximité du littoral, y compris sur les connaissances de la manœuvre des navires, des instruments de navigation, de l'usage des cartes marines, de la météorologie, de la navigation dans les glaces sur le fleuve Saint-Laurent et du calcul des marées. Le programme d'études se trouve sous la rubrique « Apprentis pilotes – Examen d'entrée » du site web de l'Administration ([http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/Entrance\\_Examination\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/Entrance_Examination_f.asp)). La note de passage est de 70 %.

Les candidats intéressés qui ne répondent pas pour l'instant à toutes les conditions préalables énumérées à l'article 26.2 du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* ([http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,\\_c.\\_1268.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf)) ont le droit de se présenter au test écrit de connaissances générales en vue des recrutements des années à venir. Il est à noter que le candidat qui échoue trois fois à ce test ne sera plus admissible aux futurs examens sur le

pilotage, comme le mentionne l'article 29 (1) du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* ([http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,\\_c.\\_1268.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf)).

Par la suite, il sera de la responsabilité du candidat de surveiller les avis de recrutement publiés par l'Administration de pilotage des Laurentides et qui seront affichés sur son site web [http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp) ou dans certains journaux. Ces avis indiqueront les conditions préalables et les dates limites auxquelles les candidatures doivent être reçues.

Des frais de 111,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 127,62 \$** sont exigés pour l'ouverture et l'étude du dossier. Ce montant garantira également l'inscription du candidat au test écrit. Un chèque de ce montant doit être joint à la demande.

Des frais de 522,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 600,17 \$** sont exigés pour le test écrit. Un chèque de ce montant doit être remis au jury d'examen le matin du test écrit.

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner, avec les documents exigés, par courriel ou par la poste au plus tard une semaine ouvrable avant la date prévue du test.

Pour toutes autres informations, s'adresser à :

Madame Patricia Hébert  
Directrice – Sécurité maritime  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4  
514-283-6320, poste 211

Adresse courriel :  
[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)

Site web :  
[http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp)

Loi et Règlements :  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/P-14>  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/DORS-2000-132>  
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/C.R.C.-ch.1268>



Administration de Pilotage des Laurentides  
Laurentian Pilotage Authority

**Formulaire d'inscription au test écrit de connaissances générales**

Nom:	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal:
Téléphone :	Courriel :

Date du test	Lieu	Cocher
<b>17 juillet 2018</b>	<b>Québec</b>	<input type="checkbox"/>
<b>27 septembre 2018</b>	<b>Trois-Rivières</b>	<input type="checkbox"/>
<b>15 novembre 2018</b>	<b>Trois-Rivières</b>	<input type="checkbox"/>
<b>17 janvier 2019</b>	<b>Québec</b>	<input type="checkbox"/>

Documents requis	Cocher
Chèque de \$127.63 payable à l'Administration de pilotage des Laurentides	<input type="checkbox"/>
Copie conforme d'un document de citoyen canadien ou résident permanent	<input type="checkbox"/>
Copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada	<input type="checkbox"/>

Faire parvenir le formulaire d'inscription et les documents exigés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Madame Patricia Hébert  
Directrice, Sécurité maritime  
Administration de pilotage des Laurentides  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4  
[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)